



5

pl 4700

 Dépôt François Bausch  
 DÉI GRÉNG  
 13.12.2000

## MOTION

### La Chambre des Députés,

considérant que le gouvernement va procéder en 2001 et 2002 à des réductions d'impôts au profit des ménages;

considérant que ces baisses d'impôts ne comportent aucun élément réformateur et ne reflètent donc pas les changements intervenus dans la société luxembourgeoise;

considérant que notre fiscalité n'est pas neutre face à l'état civil des contribuables en ce sens que les individus formant un ménage fiscal sont privilégiés;

considérant que ce manque de neutralité ne reflète pas les multiples formes de cohabitation entre individus;

considérant que seule l'imposition individuelle permettra de remédier à cette injustice;

considérant que la notion de ménage au sens fiscal doit être redéfinie;

### invite le Gouvernement

à redéfinir le sens fiscal du terme ménage en créant la base légale du contrat d'union civile;

à opérer les changements nécessaires à rendre notre fiscalité neutre par rapport à l'état civil des contribuables.

François Bausch

Robert Garcia

Camille Gira

Jean Gluss

Renée Wagener